APÉRO JAZZ

SAM 12/03 - 19H30
Chapiteau

Organisé par l'Association Musicale de Luynes (AML)

Prix d'entrée : 19 € (concert + 1 coupe + 1 assiette apéritive)

Réservation : 06 07 85 66 21 ou 06 67 46 04 64

CONCILIATEUR

JEU 03/03 - 14H30
1 rue Saint-Venant

DON DU SANG

SAM 19/03 - 9H / 12H30
Salle des fêtes

ville de Luynes

Le Tambour

MARS 2016 - N°283
luynes.fr

VOYAGE À MEßSTETTEN

DU 05/05 AU 08/05

Le comité de jumelage organise un voyage de 4 jours à Meßstetten en Allemagne.

Adulte : 95 €
Enfant jusqu'à 12 ans : 75 €

Inscription : M. GASSER
06 41 70 70 92

EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 01/03 au 16/03
Peinture acrylique et atelier "Création HD" animé par Mme LEFEUVE

À partir du 19/03
Peinture aquarelle de M. LE HENAFF

CONTES

SAM 19/03 - 10H45
Bibliothèque - 2ème étage

Séance de contes par l'association "À fleur de contes" pour les enfants de 2 à 5 ans de 10h45 à 11h15

Entrée gratuite

Réservation : 02 47 55 56 60

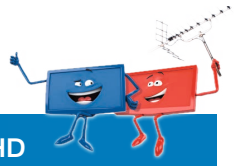

TNT HD

La télévision numérique passe à la haute définition. Vérifiez si votre TV est compatible sur recevoirlatnt.fr.

TRAVAUX

Jusqu'au VEN 01/04, la rue Léon Gambetta et la rue Joseph Thierry **seront fermées alternativement** à la circulation. **Les commerces resteront accessibles.**

Plus d'info sur luynes.fr

ENTENTE CANINE

DIM 13/03 - 8h30 / 18h
Terrain des Varennes

Concours d'agility : jeu éducatif et sportif (slalom, saut de haie...) - 80 chiens attendus

Entrée gratuite
Petite restauration sur place

02 47 24 50 14

FOULÉES DE LUYNES

DIM 17/04
Place Courteline

Course famille (1 km) : 9h15
5/10/15 km : 10h30

L'A.S.L. recherche des signaleurs :
Mme DUPONT - 02 47 55 55 68
Mme ROUSSEAU - 02 47 55 76 38

SOIRÉE DÉGUSTATION

JEU 17/03 - 20H
Salle des fêtes

Dégustation de mets et vins locaux avec la participation de Kilien STENGEL, membre de l'Ordre du Mérite Agricole

5 € - Tout public

Mme FORTUN : 06 31 22 78 01

Directeur de la publication : Bertrand RITOURET - Publicité : communication@luynes.fr

LE MOT DU MAIRE

Traditionnellement le mois de mars est celui du vote du budget. Jamais un budget n'aura été aussi compliqué à établir dans nos collectivités compte tenu de la diminution brutale et conséquente de nos ressources en provenance de l'État. Ces dotations de l'État ne sont pas pour autant un cadeau, une aide, mais tout simplement la compensation de charges que l'État a décidé, à un moment, de nous transférer en nous donnant les moyens de les payer. Aujourd'hui, les charges concernées restent mais leur prise en charge diminue considérablement en deçà de leur coût réel. Bien plus, l'État continue de nous transférer des charges sans nous en donner les moyens (rythmes scolaires...). Aux communes de se débrouiller pour les financer, autrement dit à elle de lever l'impôt local pour les payer ou de faire payer le coût du service aux usagers. D'ailleurs, devant les critiques des communes face au coût de la réforme des rythmes scolaires, l'État répondait que les villes pouvaient demander aux parents d'en payer le coût et que la restauration scolaire n'était pas un service obligatoire (200 000 €/an à la charge de la ville)...

Certaines communes viennent de voter un budget en déséquilibre, au risque d'être placé sous tutelle, considérant qu'elles n'ont aucune marge de manœuvre. D'autres vendent leur patrimoine. Des grandes villes comme Montluçon décident de supprimer plus de 60 feux tricolores... Beaucoup diminuent de manière drastique les subventions aux associations et réajustent le coût des services vers leur prix réel. Un millier de villes est menacé de faillite et toutes doivent trouver des solutions.

Nous ne souhaitons pas actionner le levier fiscal, aussi est-il indispensable de trouver des pistes d'économies. Il va falloir apprendre à demander moins à la collectivité mais est-ce si difficile ?

Rappelons-nous, il y a environ 35 ans, quand il a fallu créer le terrain de rugby : la ville a mis à disposition un champ et ce sont les parents et les joueurs qui, pendant plusieurs semaines, sont venus retirer les cailloux et préparer le terrain avant d'organiser une animation pour financer l'achat des graines pour la pelouse. Cette solution paraît inconcevable aujourd'hui aux yeux de certains, mais à l'époque elle était évidente.

Je laisse ces pistes à votre réflexion mais il n'y a en tout cas pas d'alternative aujourd'hui si l'on veut pouvoir continuer à investir et améliorer notre cadre de vie sans devoir payer plus en impôt.

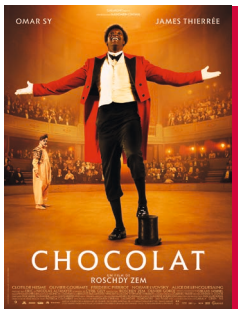

CINÉMA CHOCOLAT

MAR 08/03 - 20H30
Salle Ronsard - St-Étienne-de-Chigny

Biopic - 1h50

Réalisé par Roschdy ZEM
Avec Omar SY et James THIÉRRÉE

C'EST LE CARNAVAL !

SAM 19/03 - 14H
Parking SUPER U

Thème : jeux vidéo

Départ du défilé sur le parking de SUPER U et arrivée au chapiteau pour la mise à feu du bonhomme carnaval.

Venez déguisé(e)s !

OUVERTURE MAIRIE

SAM 05 + 19/03
De 9h à 12h

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

SAM 19/03 - 10H/12H
Hôtel de ville

MARCHÉS DE LUYNES

MERCREDI + SAMEDI
Place des Halles

Chaque **mercredi à partir de 17h** et le **samedi matin**, les exposants des marchés de Luynes vous attendent sous la halle pour vous faire découvrir leurs produits.

APPLICATION JDC

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, le Ministère de la Défense a développé **une application pour informer les jeunes de 16 à 25 ans** sur la Journée de la Défense et de la Citoyenneté.

defense.gouv.fr/jdc

8ÈME ÉDITION DU RALLYE DES HIBOUX

SAM 12 + DIM 13/03
Parc des Varennes

Rallye de voitures anciennes au départ du Parc des Varennes de 16h à 17h

Gratuit

Syndicat de la Bresme et de ses affluents

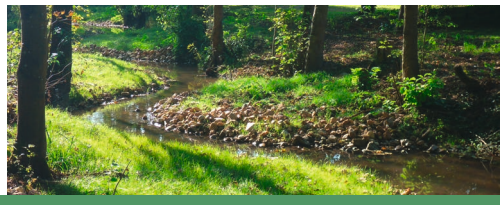

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU LUN 07/03 AU VEN 08/04

Dossier d'enquête publique consultable par tous aux horaires d'ouverture des mairies. Toute personne intéressée peut venir à la permanence de son choix sans aucune distinction de sa ville de résidence. **Toutes les informations sur luynes.fr**

Réunions publiques :
- Luynes (salle des fêtes) : LUN 29/02 - 20h
- Pernay (mairie) : JEU 03/03 - 19h

Permanences du commissaire-enquêteur en mairie :
- Luynes : MER 16/03 - 16h / 19h
- Fondettes : MAR 22/03 - 14h / 17h
- Saint-Étienne-de-Chigny : SAM 02/04 - 9h / 12h
- Pernay/Ambillou (Mairie de Pernay) : VEN 08/04 - 14h / 17h